

LE CONSTITUTIONNEL

SE PUBLIE :

Lundi, Mercredi et Vendredi

ABONNEMENTS :

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE, par an... \$3.00

Ceux qui veulent discontinuer doivent en donner avis au moins un mois avant l'expiration du terme de leur abonnement.

Toutes correspondances, etc., doivent être adressées aux propriétaires du Constitutionnel, affiliés et munies d'une signature responsable.

LE CONSTITUTIONNEL

ORGANE DU DISTRICT DE TROIS-RIVIERES

E. GERIN, Rédacteur-en-Chef

NORMAND & GERIN, Editeurs-Propriétaires

LE CONSTITUTIONNEL

SE PUBLIE :

Lundi, Mercredi et Vendredi.

ANNONCES :

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE, première Par ligne

Une Colonne pour 12 mois... 30.00

Toutes annonces sans conditions seront insérées jusqu'à contre-ordre n 8 et 20c. la ligne.

Adresses d'Affaires

A. L. DESAULNIERS AVOCAT, Bureau et résidence, rue Hart.

McDOUGALL & HOULISTON AVOCATS, Bureau : rue du Platon.

MALHIOT & LABARRE AVOCATS, Bureau : rue Bonaventure.

J. M. DESILETS AVOCAT, Bureau : rue St. Joseph.

A. B. CRESSE AVOCAT, Bureau : rue Notre-Dame.

BOURDAGES & GERVAIS AVOCATS, Bureau : rue Bonaventure, à la résidence de M. Bourdages.

P. A. BOUDREAU AVOCAT, Bureau et résidence, rue Bonaventure, près de l'Eglise paroissiale.

J. B. L. HOULD AVOCAT, Bureau : coin des rues Notre-Dame et Bonaventure.

J. B. O. DUMONT Bureau : rue Alexandre.

SEVERE LOTTINVILLE AVOCAT, Bureau : rue Bonaventure.

J. F. V. BUREAU AVOCAT, Bureau : rue des Champs, en face du Palais de Justice.

F. X. GAUTHIER AVOCAT, Rue Notre Dame, porte voisine de la librairie de MM. Dufresne & Frères.

ULD. BELLEMARE AVOCAT, Bureau : rue Royale, près de la Cathédrale.

Z. BARIL AVOCAT, Résidence à Gentilly, bureau à Trois-Rivières, chez M. Uld. Bellemare, avocat.

L. D. PAQUIN AVOCAT, Bureau : rue Notre-Dame, dans la bâtisse de MM. Dufresne & Frère. M. Paquin suit régulièrement le circuit de la Rivière-du-Loup.

A. TURCOTTE AVOCAT, Bureau : rue des Champs.

EPHREM DUFRESNE AVOCAT, Bureau : rue Notre-Dame, dans la bâtisse occupée par MM. Dufresne & Frère, libraires.

ALEXIS L. DESAULNIERS AVOCAT, Rivière-du-Loup.

O. CARON AVOCAT, St. François du Lac.

Dr. GERVAIS Bureau : rue des Champs, vis-à-vis la rue Royale.

Dr. HARDY Rue Royale, ancienne résidence de feu Dr. Giroux.

I. L. CLAIR SYNDIC OFFICIEL, Bureau : rue Craig, bâtisse du Constitutionnel.

L. A. CAMIRAND NOTAIRE, Bureau : rue Craig, même bâtisse que le Constitutionnel.

Geo. E. HART NOTAIRE, Bureau : rue des Forges.

Adresses d'Affaires

EZEKIEL M. HART & Fils Courtiers, Agents et Collecteurs, etc., coin des rues Notre-Dame et Alexandre.

G. B. HOULISTON & Cie COURTIERS, Bureau : rue du Platon.

Jos. LeNIVERVILLE HUISSIER, Rue Bonaventure.

P. E. VEZINA HUISSIER, Trois-Rivières.

BENONI LASSALLE Receveur de Revenu de l'Intérieur, du district de Trois-Rivières, tient maintenant son bureau coin des rues Royale et Bonaventure.

J. BARNARD ARPENTEUR PROVINCIAL, Bureau : rue Notre-Dame, chez M. H. Dufresne.

Assurances

COMPAGNIE D'ASSURANCE ANDES CINCINNATI, O. J. B. BENNET, Président, J. J. BERNÉ, Inspecteur des Agences, J. H. BEATTIE, Secrétaire, BYRON D. WEST, Assistant-Secrétaire.

Actifs, le 30 Juin 1871, \$1,501,822,51

Cette compagnie a payé les \$350,000 qu'elle a perdus dans le dernier incendie de Chicago sous un délai de 15 jours, sans toucher à son capital, et elle s'est pleinement conformée à la loi d'assurance du Canada, ayant déposé les Fonds nécessaires à Ottawa pour la sécurité des détenteurs de police, est prête maintenant à émettre des polices d'assurance contre les pertes et dommages causés par le feu ou foudre, sur toutes les classes de propriété dans cette cité ou dans les environs, aux taux courants.

ROBERT KIERNAN, Agent, Trois-Rivières, 19 décembre 1871.

COMPAGNIE D'ASSURANCE IMPERIALE CONTRE LE FEU.

1803 - ETABLIE EN - 1803

BUREAU EN CHEF :

Rue Old Broad, et 16 Pall M.

LONDRES.

AGENCE POUR LE CANADA :

66 et 65, rue St. François-Xavier, MONTRÉAL

CAPITAL SOUSCRIT ET PLACÉ :

\$1,600,000 STERLING

LES ASSURANCES contre les pertes par le FEU s'effectuent aux conditions favorables et les pertes sont réglées sans en référer au bureau de Londres, il n'y a aucun frais à payer pour les polices ou les endorsements.

AGENCE DE TROIS-RIVIERES,

Rue St. Joseph, près du Palais de Justice,

Chs. DUMOLIN, WILL. A. RINTOUT, Agent, Agent général pour le Canada.

Trois-Rivières, 1 novembre 1870.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE Contre l'Incendie des Edifices Isolés du Canada,

N'assure que les propriétés de la campagne et celles isolées dans les villes et les villages. Cette classe de risques choisis lui permet d'émettre des polices aux taux les plus bas. Elle est spécialement recommandée à la classe agricole par plusieurs membres du District et citoyens éminents de la ville et de la compagnie.

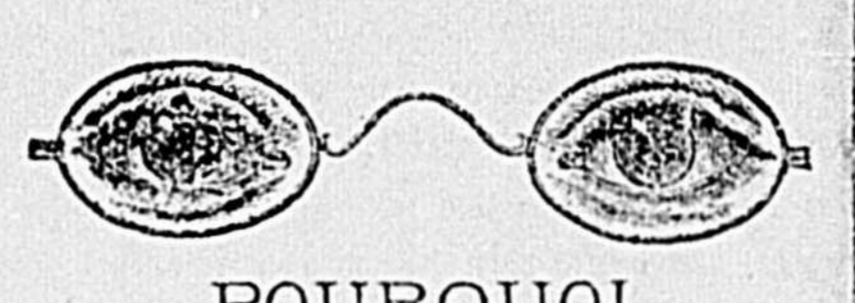
ALEXANDRE MCKENZIE, Ecr., m. p. Président.

EPHREM DUFRESNE, Agent.

Pour Trois-Rivières, les Comtés de St. Maurice et Champlain.

Trois-Rivières, 22 novembre 1871.

Annonces Diverses



POURQUOI Les Lunettes Perfectionnées ET LES LORGNONS DE LAZARUS, MORRIS & C^{IE}.

ONT rencontré un succès si extraordinaire et sont en si grande demande.

1. Parcequ'elles possèdent toutes les qualités qu'on leur attribue.

2. Parcequ'elles conservent les vues fatiguées par de mauvaises lunettes et que souvent elles rendent à la vue sa force première.

3. Parcequ'elles ne causent jamais d'éblouissement ni de vertige et que, étant faites d'après des règles scientifiques, elles ne peuvent faire tort à la vue.

4. Parce que la manière de les monter est un guide infallible pour chaque acheteur ; nos agents connaissent cette manière qui est à nous.

5. Parcequ'elles ne fatiguent jamais la vue et durent plusieurs années sans qu'il y ait besoin de changer.

6. Parceque, étant des meilleures, elles sont les moins chères.

Nous pourrions donner ici des témoignages innombrables, mais l'usage de ces lunettes et de ces lorgnons prouvera mieux leur inappréciable valeur.

Un assortiment complet varié est toujours entre les mains de

W. A. J. WHITEFORD, Seul agent pour Trois-Rivières

25 Iers Prix, en 1871

LE "OSBORN,"



LE ROI DES MOULINS A COUDRE

Ce célèbre moulin à toujours remporté le premier prix à toutes les Expositions Industrielles. Il fait les points doubles d'écrêtement le fil et la soie ; il sert à coudre depuis la mousseline la plus fine jusqu'au drap le plus fort et le plus épais, aussi bien que le cuir. C'est en même temps le moulin le plus expéditif en usage de nos jours, et la machine la plus facile à faire fonctionner, en ce genre ; et sous le rapport de l'économie et du fini, elle surpasse toutes les autres.

En référant à des centaines de familles, de tailleurs et à toutes personnes qui en font usage, vous aurez pleine et entière satisfaction ; et en voyant fonctionner cette machine d'un nouveau genre, vous ne pourrez vous empêcher de vous en procurer. Chacune d'elle est garantie et le prix est des plus réduits.

J. Q. PAGE, DENTISTE, Agent, Rue Platon, Trois-Rivières.

N. B.—Le soussigné prend de la occasion d'informer le public qu'il a en mains un assortiment complet de machines à coudre autre que celle ci-haut mentionnée.

PIANOS DE PREMIERE CLASSE CHICKERING & SONS.



Steinway & Sons

Qui ont obtenu à l'Exposition Universelle à Paris, le premier prix et la légion d'honneur, pour les fabricants, ont établi une agence pour ces instruments célèbres à Québec, qui seront vendus à notre dépôt (Magasin de musique de R. MORGAN) aux plus bas prix des fabricants.

Et aussi Agent pour les célèbres Orgues Salon de MASON & HAMILTON et de GEORGE A. PRINCE & Cie.

ASSORTIMENT considérable et choisi des Instruments venant des fabriques sus-mentionnées.

Pianos à des conditions faciles.

S. SICHEL & Cie.

1 Juillet 1871.

N. B. Toute personne désirant un PIANO ou ORGUE de première classe voudra bien s'adresser à nous et nous donnerons avec plaisir tous les renseignements désirés.

Feuilleton du Constitutionnel

UNE SCEUR de FABIOLA

CHAPITRE HUITIÈME.

LE VOILE TEINT DE SANG.

(Suite.)

"Le peuple cependant murmurait encore, il lui fallait du sang, beaucoup de sang pour assouvir sa haine, et il ne cessait de rappeler au gouverneur qu'à Rome, à Nicomédie et ailleurs, on pouvait, dans les amphithéâtres jouir de l'agonie des chrétiens, qu'étaient après tout le seul moyen d'épouvanter cette secte impie et d'en arrêter les progrès. Le faible Aquila céda encore.

"Comment vous peindre les scènes affreuses dont, hélas ! j'ai été si souvent témoin ? Les paroles me manquent pour exprimer la violence des douleurs et la barbarie des tortures que souffrirent nos martyrs ! Nus, suspendus en l'air, on les frappait impitoyablement jusqu'à ce que leurs os fussent découverts ; on versait dans leurs plaies vives le sel et le vinaigre, on leur déchirait les flancs avec des ongles de fer, et quand tout leur corps ne présentait plus que des lambeaux de chair tout ensanglantés, on les étendait sur le gril pour les consumer à petit feu. D'autres avaient la tête tranchée, ou étaient jetés tous vivants dans la mer ; c'était le supplice le plus doux, et il n'était guère employé que quand les bourreaux étaient fatigués et à bout de forces.

"Chaque jour de nouveaux chrétiens prenaient la place de ceux qui avaient glorieusement consommé leur confession. Ni l'âge, ni le rang, ni le sexe n'était épargné. Des jeunes hommes, des enfants arrachés des bras de leurs mères étaient appliqués à la question, sans que leur constance se démentit un seul moment, sous les yeux d'une multitude ivre de fureur. Quand ils avaient passé par toutes les tortures, on les attachait par les pieds à des branches d'arbres qu'on avait courbées à l'aide de puissantes machines, et qui, en reprenant leur situation naturelle, écartelaient leurs membres délicats. J'ai vu des vieillards traînés tout sanglants par les rues ; la populace leur jetait des pierres, on les frappait avec des bâtons, des fouets ou des lanières de cuir ; leur âme était déjà devant le trône de Dieu, que la barbarie s'acharnait encore sur les débris informes de leurs cadavres.

"Un spectacle non moins affreux attirait une foule immense dans les vastes arènes de la grande cité ; de généreux confesseurs, dont aucune torture n'avait pu ébranler le courage, y étaient amenés et exposés à la rage des bêtes féroces, dont on avait soin d'irriter encore à la fureur. Mais, ô puissance de Jésus-Christ notre Sauveur ! souvent les léopards, les lions, les tigres, les taureaux, quoique aiguillonnés avec des fers brûlants, respectaient les saints martyrs, et tournaient toute leur rage contre les bourreaux. Un jeune homme, qui n'avait pas encore atteint sa vingtième année, était debout au milieu de l'amphithéâtre ; son front rayonnait d'une joie toute céleste ; les mains étendues en forme de croix, il priait. Trois fois les tigres et les lions bondirent sur lui pour le déchirer ; trois fois comme démontés par une vertu invisible, ils s'arrêtèrent, se couchant à ses pieds. Un taureau furieux fut dirigé contre le jeune athlète ; arrivé près de lui, il se retourna contre les païens et en blessa plusieurs. L'impitoyable martyr pria toujours, comme s'il n'eût rien vu, rien entendu de ce qui se passait autour de lui, et ses lèvres s'agitaient encore quand un soldat lui abattit la tête d'un coup d'épée.

"Un jour, on amena au tribunal d'Aquila une femme jeune encore et qui, sous l'humble vêtement de l'esclave, paraissait trahir une noble origine. Aux premières question qui lui furent faites, elle répondit avec assurance qu'elle était chrétienne et qu'elle serait heureuse de mourir pour l'amour du Christ son Sauveur et époux bien-aimé. Ce nom d'é-

poux souleva dans l'assemblée d'horribles blasphèmes et d'ignobles plaisanteries. Elle, sans perdre un moment la fermeté de son âme, éleva la voix et dit de nouveau : "Je suis chrétienne, épouse du Christ mon Dieu, et je regarde comme le plus grand bonheur de verser pour lui jusqu'à la dernière goutte de mon sang."

"Le gouverneur cependant lui parla d'abord avec une certaine douceur ; il lui promit, si elle abjura : la comblerait de tous dons de la fortune. Si vous consentez à sacrifier aux dieux, lui dit-il, le maître opulente à qui vous appartenez, et qui tient le premier rang dans la cité, est tout disposé à vous donner son nom et la moitié de ses immenses domaines... Ne perdez pas votre temps lui répondit-elle, et faites ce que vous appelez votre devoir. Je n'ai jamais d'autre Dieu, d'autre époux que le Christ mon Sauveur.

"Furieux et hors de lui-même, Aquila donna l'ordre aux bourreaux de se saisir de l'insolente esclave. Malgré ses prières, on lui arracha son voile, et son visage coloré par une chaste pudeur, frappa d'admiration tous les assistants : un moment les cruels satellites du gouverneur demeurèrent immobiles, comme s'ils avaient été en présence d'une de leurs déesses descendues de l'Olympe. La courageuse martyre s'en aperçut ; elle craignit de manquer la couronne : "Je méprise vos faux dieux et vos infâmes déesses, s'écria-t-elle d'une voix forte, je suis chrétienne et la fiancée du Christ. Qu'attendez-vous donc ?

"Ces paroles et surtout la noble fierté avec laquelle elle les prononça irritèrent les bourreaux. Il se précipita sur elle comme autant de bêtes féroces : c'est à qui inventerait un nouveau genre de souffrance, quelques nouvelles tortures. Essais inutiles ! Pendant deux heures entières, ils ne cessent d'exercer sur elle leur rage impie. Tout son corps n'est plus qu'une plaie, et le sang ruisselle à la fois de toutes ses blessures : son beau visage est tout meurtri et défiguré. La vierge intrépide continue de louer et de bénir le Seigneur. "Bienheureux, disait-elle, ceux qui sont appelés au festin des noces de l'Agneau ! Qu'il est bon, qu'il est doux de souffrir pour son bien-aimé ! Chaste et divin époux de mon âme, qui avez signé de votre sang notre rédemption et notre paix, voici l'heure où votre fiancée va signer avec son sang l'auguste alliance à laquelle vous avez daigné l'élever."

Enfin le gouverneur donna l'ordre de la conduire en sa prison, espérant sans doute que, vaincue par la douleur, elle se déciderait à sacrifier aux dieux : il ne connaissait pas la vertu que Dieu donne aux siens ! La généreuse martyre n'avait qu'un regret, celui de voir différer l'heure solennelle de son sacrifice, et, après qu'elle eut étanché avec son voile le sang qui coulait de ses plaies, elle ne pensa plus qu'à se préparer, par de ferventes prières, à une nouvelle confession de sa foi. Elle n'attendit pas longtemps : le lendemain, elle fut ramenée devant le gouverneur qui la fit tourmenter d'une manière plus cruelle encore ; la trouvant inébranlable, il la condamna à être précipitée toute nue dans une chaudière de poix bouillante.

"Une larme brilla dans les yeux de la chaste vierge. Sa pudeur serait donc outragée, au moment même où, pleine de joie et d'amour, elle trait se réunir à son divin époux.

"Noble Aquila, dit-elle, au nom de votre mère, au nom de votre jeune épouse, je vous en conjure, modifiez votre sentence ; je ne crains point la mort ; objet de mes plus ardens désirs, je la vois venir avec des transports que vous ne pouvez comprendre. Mais ne permettez pas que je paraisse nue ; ordonnez plutôt qu'on me descende nue à peu dans la chaudière avec mes vêtements : vous verrez la patience et la force que Jésus-Christ mon Dieu donne à ceux qui espèrent en lui." Le Seigneur toucha le cœur d'Aquila, il consentit à sa demande, et un des gardes, nommé Basilde, fut chargé de l'exécution.

"Celui-ci lui témoigna les égards les plus délicats et la préserva le long du chemin des insolences de la popu-

lace qui insultait à sa modestie et à sa foi par les propos les plus grossiers et les plus impies. Touchée de tant d'humanité à laquelle elle était loin de s'attendre, la sainte martyre dit à Basilde d'avoir courage, l'assurant que, après sa mort, elle obtiendrait pour lui la grâce du salut ; puis elle pria quelque temps, et se remit tranquillement aux mains du garde qui la fit descendre peu à peu dans la poix bouillante ; ce fut ainsi qu'elle consumma son glorieux sacrifice.

"Quelques heures seulement avant qu'elle parut pour la seconde fois devant le gouverneur, j'avais pu pénétrer dans sa prison, et elle avait reçu de mes mains le corps adorable de Jésus-Christ, pour se préparer au dernier combat : "Prête du Seigneur, m'avait-elle dit, je vais bientôt laisser ce monde où depuis longtemps mon cœur n'a trouvé qu'enfermé et triste. Je ne suis pas, comme vous avez pu le croire, née dans la pauvreté et l'esclavage ; mes premières années se sont écoulées au sein de l'opulence, auprès d'une noble femme, ma parente et d'une amie, d'une sœur bien-aimée dont le souvenir fait encore couler mes larmes dans ce moment suprême où je ne devrais plus penser qu'à Dieu. Un jour que, tout enfant, je me jouais sur le bord de la mer, des pirates cachés dans l'anfractuosité de la montagne se précipitèrent sur moi et me transportèrent sur leur vaisseau. Arrivés à Alexandrie, ils me vendirent comme esclave. Le Seigneur eut pitié de moi ; une esclave appartenant au même maître me prit en amitié et me fit connaître le Dieu des chrétiens dont je n'avais jamais encore entendu parler.

Je reçus le baptême, bénissant le ciel qui faisait servir à mon salut le malheur que j'avais si amèrement déploré. Quelques années après, je changeai de maître ; j'avais grandi ; on me trouvait quelque distinction, quelque beauté. Hélas ! ces dons frivoles devaient me coûter bien des larmes ! Mon maître conçut pour moi une passion criminelle : il osa me faire connaître ses sentiments, je les repoussai avec horreur ; car déjà j'avais promis dans mon cœur de n'avoir d'autre époux que Jésus-Christ, et je priai avec tant d'instance le vénérable évêque d'Alexandrie, qu'il m'accorda la faveur après laquelle je soupirais. Il me consacra solennellement, en me donnant le voile avec lequel j'ai paru hier devant le gouverneur.

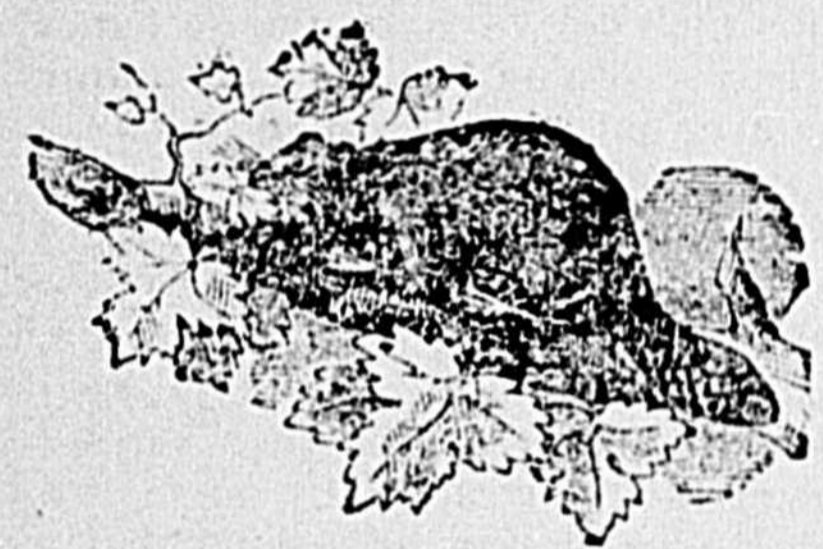
"Depuis dix ans, en butte aux obsessions incessantes du malheureux qui m'avait remarquée, le Seigneur, dans son infinie miséricorde m'a toujours protégée et souvent d'une manière miraculeuse. J'ai gardé à mon époux céleste la foi que je lui ai jurée au pied des autels. Mon maître a voulu se venger de mes résistances ; il a cru me faire expier ce qu'il appelait ma fierté, mon fanatisme ; il m'a dénoncée comme chrétienne au gouverneur, lui promettant une grande somme d'argent, s'il réussissait à me gagner. Mais Dieu était avec moi ; j'ai confessé mon saint nom, j'ai souffert avec joie pour son amour ; dans quelques moments, j'espère, je recevrai de ses mains la couronne et la palme de la victoire. Priez pour moi, ô mon père à cette heure solennelle afin que ma foi ne défaille point ; à quelque genre de mort que je sois réservée, mes yeux vous chercheront avant de se fermer pour toujours ! Bénissez moi une dernière fois en me montrant le ciel.

"Sur cette terre où je n'ai rencontré que du danger et des tristesses, je n'ai rien à regretter. Orpheline dès ma plus tendre enfance, ma tombe, quelque part qu'elle soit creusée, ne sera point arrosée des larmes d'une famille éplorée ; une seule personne, si elle vient à apprendre ma mort, donnera des pleurs à ma mémoire : c'est une noble patricienne de Carthage, cette amie, cette sœur bien-aimée de mon enfance, et qui m'a vu enlever par les pirates. Bonne et tendre Julia, c'est son nom, il me semble encore entendre ses cris déchirants, et puis la voir tomber évanouie entre les bras de sa suivante ! Pardonnez, ô mon père, à ces souvenirs un peu trop humains peut-être ; mais je l'aimais tant ! elle-même était si douce, si affectueuse pour moi ! Si jamais vous le pouvez, faites-lui connaître que sa chère Potamienne est

morfe en pensant à elle, et remettez-lui ce voile tout teint de mon sang, la priant de le conserver comme un dernier gage de mon affection.

Le vénérable Narcisse avait terminé son récit; plus d'une fois sa voix profondément émue avait trahi les vives impressions de son âme, et quelques pleurs avaient coulé de ses yeux quand il redisait les dernières paroles de la vierge martyre.

(A continuer)



LE CONSTITUTIONNEL

TROIS-RIVIÈRES, 10 JUIN 1872.

A nos Lecteurs.

La CONSTITUTIONNEL vient d'entrer dans sa 5ème année d'existence. Nous avons profité de l'occasion pour l'habiller de neuf, et l'offrir à nos lecteurs sous un nouveau caractère.

coûrs de tous ceux qui aiment à encourager un journal qui ne reçoit le mot-d'ordre d'aucune coterie et qui se fait un devoir de rendre justice à toutes les causes dignes de sympathie et à tous les hommes sincèrement animés du désir du bien public.

Trois-Rivières, le 10 juin 1872. NORMAND ET GÉRIN.

La convention républicaine de Philadelphie a choisi le général Grant comme son candidat à la présidence et le sénateur Wilson, du Massachusetts, comme son candidat à la vice-présidence.

On peut donc désormais considérer la campagne électorale formellement engagée entre Grant et Greeley. Nous sommes assurément flattés de voir un de nos confrères de la grande presse de New-York, un journaliste qui s'est fait lui-même ce qu'il est, disputer à un illustre capitaine, le titre de premier magistrat de la République des États-Unis; mais nous croyons que la lutte est inégale et que notre confrère sera inévitablement battu.

Avant de se séparer, la Convention de Philadelphie a décidé de faire l'élection sur le programme suivant:

- 1. Énumération des triomphes du parti républicain.
2. Négation à aucun Etat du droit de retrancher aux droits constitutionnels ou aux prérogatives nationales assurées par la guerre.
3. Qu'il est du devoir du gouvernement de promouvoir la diffusion de l'éducation en général.
4. Que les républicains sont tenus d'élever le travailleur à une position intelligente et honorable.
5. Que pour l'encouragement de l'industrie américaine, il faudrait abolir la taxation directe à l'intérieur sur toutes les choses nécessaires à la vie.
6. Que c'est le devoir du gouvernement d'encourager le commerce américain.
7. Que nos dettes doivent être honnêtement payées, et la foi publique conservée comme un dépôt sacré.
8. Que les citoyens naturalisés doivent être protégés et aucun citoyen des États-Unis, indigène ou naturalisé, ne pourra être emprisonné dans un pays étranger pour crimes commis dans ce pays.
9. Qu'il faut favoriser l'amitié et les droits de citoyens.
10. Que l'honnêteté, la fidélité, la capacité soient les premières qualités pour toutes les parties du service civil.
11. Que les pensions accordées aux défenseurs de la patrie sont des choses que l'on ne doit jamais oublier.
12. Que les principes du parti républicain soient de nouveau affirmés.

NOUVELLES ELECTORALES

De tous côtés on s'occupe des prochaines élections fédérales avec un intérêt qui varie suivant le tempérament des localités. A Trois-Rivières, il est probable que M. McDougall sera réélu sans opposition.

Dans le comté de Champlain, la lutte est virtuellement engagée entre le Dr. Ross et M. P. O. Trudel. Il n'est pas certain cependant que M. Trudel persiste jusqu'au bout.

A Nicolet, les candidats sont nombreux pour disputer à M. Gaudet la représentation de ce comté. M. G. E. Houde, marchand, de St. Célestin, et M. N. Traban, marchand, de Nicolet, ont déjà adressé la parole aux électeurs. On parle aussi de M. Beaubien, commissaire des Terres.

Il est probable que le Dr. Lacerte aura de l'opposition à St. Maurice. On ne connaît pas encore d'une manière certaine quel sera son adversaire, mais la grande majorité du comté demande M. Charles Lajoie et nous croyons qu'il finira par accepter.

Nous avons déjà dit qu'une requision, signée par plus de huit cents électeurs avait été présentée à M. G. Caron, le priant de représenter de nouveau aux élections de Maskinongé à la chambre des Communes. On nous apprend qu'une autre requision a été présentée à M. L. A. Boyer, de Montréal, l'un des associés de la maison Boyer et Hudon, propriétaire de la seigneurie de Lanaudière.

A Berthier, on ne sait pas encore si le Dr. Paquet aura de l'opposition. Plusieurs candidats en embryon se disputent en ce moment le comté de Joliette; mais on pense que la lutte se fera définitivement entre M. Baby, avocat, de Joliette, et M. Godin, aussi avocat et député actuel.

On parle du retour de M. Jos. Dufresne à Montcalm. M. Dufresne n'aimerait pas autant qu'il s'y attendait la place de shérif d'Iberville. Dans ce cas il est probable que M. Dugas soutiendrait la lutte contre lui.

A l'Assomption, M. Louis Archambault, ministre des Travaux Publics, rencontrera sans doute son ancien adversaire, M. Alex. Archambault.

Plusieurs personnes prétendent que M. Bellerose aura de l'opposition à Laval; son adversaire serait, soit M. Gadbois, marchand, de Montréal, soit M. Bélanger, avocat, également de Montréal.

On dit que M. L. R. Masson n'aura pas d'opposition à Terrebonne.

Aux Deux-Montagnes, on dit que M. le procureur-général Ouimet et M. W. Prévost, de Ste. Scholastique, songeraient à recueillir la succession de M. Daoust.

Pour Montréal et Hochelaga, la compagnie du chemin de colonisation du Nord dont Sir Hugh Allan est président compte pousser ses candidats, et nous croyons que ses choix ne sont pas encore définitivement arrêtés.

L'opposition porte M. A. Jodoir, de Montréal, candidat à Chambly contre M. P. B. Benoit.

A Laprairie M. Pinsonnault n'a pas l'intention de se présenter de nouveau. Il y est question de M. Jos. Loranger et de M. Einhart.

A Verchères, M. Dansereau, de la Minerve, fera probablement la lutte contre M. Geoffroin.

A Richelieu, M. Barthe n'a pas encore d'adversaire connu.

M. Fortier aura certainement de l'opposition à Yamaska, mais nous croyons que ses adversaires ne sont pas encore décidés sur le choix de son adversaire.

Dans Drummond et Arthabaska, on espère que M. Préfontaine, de Durban, recueillera unanimement la succession de M. Sénécal, qui ne veut plus se présenter.

M. Webb, à Richmond et Wolfe, se trouve en face de son adversaire banal, M. Jones, du Guardian.

On assure qu'en réponse à une députation de la ville de Sherbrooke, Sir Alex. Galt aurait répondu qu'il ne veut plus se porter candidat.

La défection de M. Joly, à Lotbinière, ne saurait être mise en doute.

A Lévis, M. Fréchette recommence la bataille électorale contre M. Blanchet.

L'opposition fera un effort pour enlever St. Roch à M. Tourangeau. Il est douteux qu'elle tente la lutte dans les deux autres divisions de Québec.

M. H. T. Taschereau est le candidat de l'opposition contre M. Beaubien, à Montmagny.

En voilà assez pour aujourd'hui. Nous continuerons un autre jour.

Un écrivain canadien, le Dr. J. H. Hubert, auteur de "L'Angleterre et ses colonies," "Les forêts du Canada," et autres ouvrages de même nature, vient de publier un nouvel ouvrage, ayant pour titre "Climat et ressources du Canada," dans lequel il s'efforce de faire disparaître un certain nombre d'erreurs graves sur notre pays, et de prouver qu'il est un des plus favorisés du monde entier.

Citons quelques extraits de ce livre intéressant:

"L'étendue en superficie du Canada est de 3,500,000 milles carrés, tandis que celle des États-Unis est de 3,300,000 milles, et celle de l'Europe de 3,650,000 milles aussi en superficie. Cet immense pays plus étendu que les États-Unis et presque aussi grand que l'Europe, s'étend entre le 53e et le 141e méridiens ouest et embrasse les latitudes de Rome à l'équateur glacial arctique."

Voici maintenant ce que dit l'auteur du climat du Canada et de la vitalité de sa population:

"Le Canada est situé dans les latitudes des céréales et des herbes de la meilleure qualité, par conséquent on la nourriture pour les hommes et les animaux est la plus abondante et la plus facile à trouver. Son climat et ses productions sont très-favorables aux bêtes à cornes, aux moutons et aux chevaux. C'est aussi la latitude sous laquelle l'homme atteint la plus grande énergie de corps et d'esprit, la latitude de laquelle sont sorties les races conquérantes les races qui firent la loi au reste de l'univers."

"C'est à la latitude qui a fourni d'immenses migrations anciennement, aussi bien que dans les temps modernes, car plus l'homme est fort et robuste plus il se multiplie rapidement. Tandis que les nations plus énervées du sud de l'Europe, ont peine à conserver le même chiffre, les peuples du nord ne cessent de rejeter sur d'autres contrées le surplus de leur population par milliers et même par centaines de milliers."

"La population des Îles Britanniques, en tenant compte des émigrés, se double en 25 ans, celle de l'Allemagne en 76 ans, celle de France en 136 ans, du Portugal, en 238 ans et celle de la Turquie en 555 ans. Le nord-ouest de l'Amérique Septentrionale ressemble pour le sol et le climat au nord-ouest de l'Europe, qui a une population de 80 par mille carré. D'après cette proportion, la Puissance du Canada pourrait soutenir une population de 280,000,000 âmes, celle de l'Europe étant par

supposition de 300,000,000. L'Angleterre a 400 habitants et la Belgique 430 par mille carré. Même en réduisant ce nombre de moitié le Canada pourrait encore faire subsister 140,000,000. Ce ne sont là que des suppositions et des calculs, mais qui n'ont rien que de très-rational et de très-possible puisque le Canada ressemble à l'Europe par sa position, son climat ainsi que dans les races qui l'habitent, ou qui sont vraisemblablement pour l'habiter."

Un point sur lequel l'écrivain a surtout insisté, c'est celui où il démontre qu'en fait de culture ou de fertilité le Canada l'emporte sur les États-Unis. Ainsi le recensement de 1851 prouve que, malgré l'infériorité numérique de notre population nous avions récolté un sixième de la quantité de blé récoltée dans les trente et un états et les quatre territoires de l'Union américaine, et ainsi de suite pour les autres grains et céréales. Le recensement de 1861 a été encore plus favorable au Canada, ainsi que celui de 1871. Un fait digne de remarque, c'est que tandis que nous avons à peine commencé à ouvrir nos terres, la plus grande et la meilleure partie des terres propres à la culture, aux États-Unis, est déjà exploitée."

L'étendue de notre zone cultivable, qui va du Pacifique à l'Atlantique, est de 2,300,000 acres.

En termes généraux, dit M. Hurlbert, on peut dire que la république américaine, par sa position, son climat et ses productions, ressemble à la Chine, à la Tartarie, à la Palestine et au nord de l'Afrique, et le Canada à l'Europe centrale et occidentale."

On mande d'Ottawa que l'hon. M. Hatheway, premier ministre du Nouveau-Brunswick a déclaré à plusieurs personnes, avant son départ d'Ottawa, qu'il accordera les écoles séparées aux catholiques de cette province, à la prochaine session de la législature, conformément au désir exprimé à ce sujet par la Chambre des communes.

Il paraît que le Colonel Gray va prochainement quitter Ottawa pour se rendre à Manitoba, comme un des juges de cette province, créés en vertu de l'acte que vient d'adopter le parlement fédéral.

On télégraphie de Sherbrooke: Sir A. T. Galt se retire de la vie politique et E. T. Brooks, écrivain bien connu de cette ville, a été choisi par le parti pour lui succéder. M. Brooks sera élu à l'unanimité.

La chambre des communes, vendredi, a renvoyé à trois mois le bill de divorce de John Robert Martin par 67 contre 61.

Les bills pour incorporer des compagnies pour la construction du chemin du Pacifique ont passé par la filière des comités et la chambre a même voté la deuxième lecture.

Le comte Granville, ministre des affaires étrangères dans le cabinet de St. James, a annoncé dans la chambre des lords, d'après une lettre du général Schenck, ministre des États-Unis à Londres, l'article supplémentaire, tel qu'adopté par le Sénat, doit être considéré comme un renoncement aux dommages indirects. Les difficultés diplomatiques entre l'Angleterre et les États-Unis se trouvent ainsi heureusement terminées. Il ne reste plus à la Convention arbitrale de Genève qu'à fixer le montant que la Grande-Bretagne doit payer aux États-Unis.

L'auteur de la Comédie Infernale recherchait la popularité, ou du moins la notoriété; il n'a recueilli que le dédain, même au milieu des siens. Il dit, dans la préface de l'Intermède, que le silence de la presse à son égard est le résultat d'un mot-d'ordre ministériel, gouvernemental et anti-programmiste. Mais alors le Nouveau-Monde et le Journal des Trois-Rivières reçoivent donc ce mot d'ordre, car ils ont été d'une réserve irréprochable.

Cette deuxième brochure du pamphlétaire infernal est encore plus ridicule que la première. Dans la première, il n'y avait ni esprit ni bon sens; mais du moins un certain souffle de haine bizarre parcourait les pages et leur donnait une couleur originale. L'Intermède n'offre d'un bout à l'autre qu'une immense platitude et une bêtise incalculable.

On en jugera par la commencement de la Scène III où l'auteur s'efforce de faire de l'esprit et que nous reproduisons pour la plus grande édification de nos lecteurs:

SCÈNE III

LE ZOUAVE s'adressant à l'Instituteur.

Vous ne maigrissez pas, monsieur.

L'INSTITUTEUR, souriant.

J'aurais bien mauvaise grâce à maigrir un beau zouave tel que vous.

LE ZOUAVE, sur le même ton.

Pour peu que vous jouiez ainsi sur les mots, vous prendrez un exercice qui vous fera certainement maigrir.

LA FEMME DE L'AVOCAT, avec malice.

Surtout, s'il persiste à prendre cet exercice sur le terrain de la Comédie Infernale il maigrira pour tout de bon.

L'INSTITUTEUR, souriant.

Vous êtes toujours méchante, madame. Si vous teniez compte des sentiments de respect et d'intérêt que je vous porte, vous vous rapprocheriez vos petites malices. Vous savez bien que je ne puis vous maigrir sans maigrir moi-même sérieusement.

LA FEMME DE L'AVOCAT, avec ironie.

Vous êtes bien flateur. D'ailleurs qui ne sait que vous êtes un fort, un très-fort en bons points et qu'il est difficile de vous en rendre de ce côté-là.

L'INSTITUTEUR, riant d'abord, puis sérieux.

C'est probablement à cause même de mon embonpoint que vous vous servez madame, de pointes si aiguës. Vous voulez absolument piquer la moëlle, n'est-ce pas? Eh bien! c'est fait depuis longtemps. Plus même, vous avez piqué le cœur du chrétien, du catholique en censurant si sévèrement la Comédie Infernale."

Qu'on se figure, si on le peut, le succès de bouffonnerie qui accueillerait un pareil drame, s'il était réellement mis au théâtre.

DEPECHEES SPECIALES.

Ottawa, 10 juin.

Sir John A. Macdonald a annoncé, samedi, qu'il espère que les travaux de la session seront assez avancés pour permettre de proroger les chambres, jeudi, le 13.

Le tarif maintenant en opération dans la puissance sera étendu à la Colombie Anglaise.

Le bill de la représentation passera sa troisième lecture aujourd'hui, probablement sans amendement, car tous ceux que l'opposition a amenés ont été défaits.

La population Canadienne-Française d'Ottawa tient beaucoup à avoir un député de son origine; les anglais, sont, parait-il, disposés à accepter un compromis.

Le Maire actuel, M. Martineau, est l'homme le plus populaire et l'homme qui aurait le plus d'influence parmi la population anglaise, et sous ces circonstances ses chances sont excellentes. Malgré la crainte manifestée il y a quelques temps sur l'impossibilité de descendre le bois des chantiers, il est maintenant hors de doute que le tout sera heureusement descendu, cela est dû aux pluies récentes que nous avons eues. La végétation est belle partout et selon toute apparence la récolte sera excellente. Temps pluvieux.

NOTES LOCALES

Les matelots ont commencé à faire le tapage dans nos rues. Hier, la police en a arrêté plusieurs qui se battaient entre eux sur la place de la Halle aux denrées.

Un homme et une femme du nom de Chamberland étaient arrivés ici venant de Québec; l'homme était infirme, la femme était laide. Néanmoins ils s'amuserent à ouvrir une maison suspecte au pied du coteau, avec un bouquet de sapin pour enseigne. Jeudi soir la police a fait une descente sur cette maison et elle a arrêté deux filles, outre l'heureux couple venu de Québec, et quelques jeunes gens qui se trouvaient là accidentellement. Chamberland et sa femme ont été condamnés à quatre mois de prison et \$25 d'amende; les deux filles à \$10 d'amende et deux mois de prison.

Le 7 courant, M. le coroner Guillet a été faire, du même voyage, deux enquêtes à la Rivière-du-Loup (en haut); la première sur le corps d'un enfant de 5 ans du nom de Lesage, noyé, la veille, dans la rivière, en pêchant; la deuxième sur le corps d'Hormidas Alphonse Lefebvre âgé de 4 ans, dont la mort est arrivée sous les circonstances suivantes: l'enfant se tenait près du péclo lorsqu'une bombe d'eau bouillante fut accidentellement renversée sur lui; il est mort des suites de ces brûlures.

Les membres du comité de Régie de la Société St. Jean-Baptiste sont priés de se réunir à l'Hôtel-de-Ville, mardi soir, à 7 1/2 heures.

Les Messieurs du Comité de Régie de la Société St. Jean-Baptiste, sont priés de se réunir à l'Hôtel-de-Ville, dimanche prochain, à 3 1/2 heures. P. M.

On commence l'ameublement de l'hôtel-de-ville. Le conseil-de-ville et les employés de la corporation s'y installeront probablement la semaine prochaine.

Samedi, si le temps le permet, il y aura, sur le champ de course, une trottée entre St. Maurice, appartenant à M. Jos. Dufresne, fils, et cie, et Seven Oaks à M. Michel Caron, pour une gageure de \$100.

Il y aura aussi une autre trottée de 6 milles. Les chevaux seront sur le terrain à 1 heure P. M.

La fête Nationale.

L'assemblée relative à cette fête a eu lieu le 5 juin courant, et après les procédés d'usage, les Messieurs suivants ont été élus.

J. N. Bureau—Président, H. G. Malhiot—Vice-Président, J. G. A. Frigon—Trésorier.

COMITÉ DE RÉGIE.

MM. D. G. Labarre, J. N. Godin, J. M. Désilets, Ls. G. Bourdage, A. B. Cressé, G. A. Gouin, P. Godin, J. B. L. Houllé, Geo. Balcer, A. L. Desaulniers, Ed. A. Rocheleau, Chs. Dugrè, Jules Maureault, O. Carignan, B. Dumoulin, P. Robichon, Ls. Sarasin, E. Gérin, O. Latreille, L. E. Gervais, T. E. Normand, N. L. Deoncourt.

COLLECTEURS.

Quartier) Chs. Valentine, M. Dénéchaulx, N. Desaulniers, M. A. Des- St. Louis) phos.

Quartier) J. B. Gauthier, fils, Jos. Dufresne, fils, Octave Girard, M. S. Philippe) Cooke.

Quartier) Ls. Brunelle, Ed. Gervais, Ste. Ursule) P. L. Hubert.

Quartier) God. Lassalle, W. Chagnon, Notre-Dame) A. Voisard, Pr. Beaumier.

Trois-Rivières, 5 Juin 1872.

P. A. BOUDREAULT, Secrétaire

Nos imprimeurs ont été tellement occupés à préparer la nouvelle toilette du Constitutionnel que nous n'avons pu publier le numéro de vendredi dernier.

M. Fraser, plus connu dans le monde politique et littéraire sous le nom de "Cousin Sandy," s'est noyé vendredi à Ottawa.

Un Collège commercial sera ouvert à Arthabaska, l'autome prochain, sous la direction du Séminaire de Nicolet.

Scott, qui fut délégué à Ottawa par le gouvernement de Riel, est mort il y a quelques jours, au Fort Garry.

NAISSANCES.

En cette ville, le 7 Juin courant, la Dame de M. Zéphirin Moreau, menuisier, une fille.

A la Pointe-du-Lac, le 24 mai dernier, la Dame de M. Auguste Deoncourt, un fils.

DECES.

En cette ville, le 24 mai dernier, à l'âge de 2 ans, 1 mois et 10 jours, Adolphe, et le 8 juin courant, à l'âge de 2 mois, Marie-Louise-Clémentine, tous deux enfants de M. Isai Gauthier, hôtelier.

En cette ville, le 8 juin courant, à l'âge de 8 ans et 8 mois, Marie-Exilda enfant de M. Adolphe Bussière.

Le 5 du courant, au Cap de la Magdeleine, à l'âge de 2 ans, Louis-Philippe, enfant de M. Romuald Bacon, cultivateur.

L. A. L. DESAULNIERS, Marchand-Epicier.

NOUVEAU MAGASIN DE PROVISIONS, EPICERIES, PARFUMERIES, etc.

Porte voisine du bureau de A. L. Desaulniers, Ecr., Avocat, rue Hart.

Trois-Rivières, 10 juin 1872.

BUREAU DE BRIGADE, 5ÈME DIVISION, (Pro Tem.)

Berthier, 6 Juin 1872.

Des soumissions seront reçues à ce Bureau jusqu'au 12 juin pour fournir des rations aux hommes de la Milice active de la 5ème Brigade, 6ème District Militaire, qui seront campés sur l'Île de Berthier le 27 courant. Les soumissions seront comme suit:

- Pour Viande, Pain, Pommes de terre et Epiceries, Combustible, Erable (bois franc), Fourrage.

On peut obtenir des blancs de soumissions et de plus amples informations, en s'adressant au Bureau de Milice, à Berthier.

Par ordre Jas. W. HANSON, Lt. Col., Major de Brigade.

Annonces Nouvelles

Manufacture de laine d'Yamachiche

AVIS est par le présent donné aux actionnaires que le deuxième versement sur le nouveau stock sera payable le 25 juin courant, au bureau du sousigné.

CHARLES LAJOIE, Gérant, Yamachiche, 8 juin 1872.

Cour de Circuit

POUR LE DISTRICT DE TROIS-RIVIERES. PROVINCE DE QUÉBEC, District de Trois-Rivières.

Le troisième jour de Juin Mil huit cent soixante douze.

EN VACANCE.

No. 456.

LOUIS NARCISSE FUGÈRE, marchand, de la paroisse St. Narcisse.

DEMANDEUR.

Et.

NARCISSE PRENOVOST, fils, cultivateur, de la dite paroisse.

DÉFENDEUR.

Sur Requête de MM. Malhiot et LaBurre, procureurs du demandeur, en autant qu'il appartient par le rapport de Alphonse Duval, un des Huissiers jurés dans le District de Trois-Rivières de la Cour Supérieure pour le Bas-Canada, au do de la Sommation en cette Cause, et par l'affidavit produit en cette Cause, que le défendeur en cette cause n'a pu et ne peut être trouvé dans le dit District de Trois-Rivières, que le dit défendeur sera notifié par un avertissement à être publié deux fois en langue française dans le papier nouvelles appelé Le Constitutionnel et deux fois en langue anglaise dans le papier nouvelles appelé The Lumberman, de comparaitre en cette Cause et de répondre à la poursuite ou action en cette cause dans le délai de deux mois à dater de la dernière insertion du dit avertissement, et que sur son refus ou négligence de comparaitre en cette dite cause et de répondre à la dite poursuite ou action dans le dit délai, il sera permis au dit demandeur de procéder au procès et jugement comme dans une cause par défaut.

Certifié P. E. PANNETON, Député Greffier de la Cour de Circuit, district de Trois-Rivières.

A Vendre.

UN terrain situé sur la rue Notre-Dame de 51 pieds et demi de front sur 147 pieds 9 pouces de profondeur, avec une maison en pierre à deux étages et vulgairement appelée "La Maison de Correction". Pour les conditions, s'adresser au bureau du sousigné, rue des Champs.

CHARLES DUMOULIN, Trois-Rivières, 3 Juin 1872.

BAZAR

EN FAVEUR DU

Collège des Trois-Rivières.

Un Bazar en faveur du Collège des Trois-Rivières aura lieu dans le courant de SEPTEMBRE. Comme ce Bazar est sous la direction de la Société des Dames Charitables de cette ville, les personnes qui ont des effets à donner pour cette bonne œuvre, sont priées de les adresser à quelques unes des Dames du Comité Par ordre FANNY M. DENECHAUD, Secrétaire.

Dumont & Frère

Ont ouvert un Hotel, rue du platon, dans la maison autrefois occupé par

M. VIDAL,

SOUS LE NOM,

D'HOTEL DES TROIS-RIVIERES.

Les liqueurs sont de premier choix et la table des mieux servie.

Trois-Rivières, juin 1872

LA FETE NATIONALE.



AVIS est par les présentes donné que, MERCREDI, à 7 heures, P. M., il y aura au Palais de Justice de cette Cité, une assemblée des membres de la Société St. Jean-Baptiste, et des citoyens en général, aux fins de procéder à l'élection annuelle des membres de cette Société et d'élire aux moyens de chômez dignement cette fête nationale.

Par ordre du Président, P. A. BOUDREAU, Secrétaire.

Trois-Rivières, 31 Mai 1872.

AVIS Aux Entrepreneurs.

La Corporation du Collège des Trois-Rivières recevra, d'ici au vingt du courant, des soumissions cachetées, adressées au sousigné, et endossées: "Soumissions pour la construction du Collège de St. Joseph des Trois-Rivières."

Les plans et devis pourront être consultés, les lundis, mardis et jeudis, aux heures ordinaires de bureau, jusqu'à la date ci-dessus, chez Monsieur le Supérieur du Collège C. O. Caron, V. G. Chapelain des Dames Ursulines des Trois-Rivières.

On ne s'oblige d'accepter ni la plus basse, ni même aucune des soumissions.

J. S. RICHARD, P. M., Secrétaire ad hoc.

Trois-Rivières, 3 Juin 1872.

Annonces Diverses

Position Demandée.

Un jeune homme d'une bonne éducation pratique pouvant parler et correspondre en Anglais et en français désire se placer soit comme correcteur d'épreuves dans un Atelier typographique, soit comme commis de bureau de quelque Cie, ou comme commis de bureau de quelque maison dans le commerce. Les meilleures références seront données, concernant sa moralité, respectabilité, intégrité, et capacité.

S'adresser à ce bureau, Trois-Rivières, 3 Juin 1872.

P. NOURRIE & Cie.

Les sousignés, ayant ouvert, dans les magnifiques magasins ci-devant occupés par

M. J. U. Ritter,

un magasin de première classe

D'épicerie Générale pour famille

Liqueurs de toute espee, espèrent que leurs amis et le public voudront bien leur accorder une bonne part de leur encouragement. La plus scrupuleuse attention sera mise dans le choix des articles achetés, afin de donner pleine et entière satisfaction à toutes les pratiques.

A. B.—Ils porteront surtout un soin spécial aux tabacs, qu'ils pourront vendre à des prix beaucoup plus réduits que dans les autres magasins.

P. NOURRIE & Cie.

Trois-Rivières, 1 Mai, 1872.—3m

NOUVEAU MAGASIN

MODES,

DANS LA BATISSE DE

M. H. M. BALGER, RUE NOTRE-DAME,

PAR

Madame H. M. LUPION & Cie.

Ayant un assortiment complet de CHAPEAUX et de MARCHANDISES du dernier goût pour Dames. Les robes qu'elles recevront pour habillements de Dames et enfants seront exécutés avec promptitude et d'une manière satisfaisante.

A VENDRE

PATRONS de toutes sortes. LAINES et BRODERIES, BRAIDS, ETC., ETC., ETC.

Trois-Rivières, 17 mai 1872.—6m

A Vendre.

Le sousigné, désirant se retirer du commerce, offre en vente à des conditions avantageuses, la maison à DEUX ETAGES où il tient aujourd'hui son magasin, rue Balceux. Cette place est assurément une des meilleures de la ville pour le commerce.

Trois-Rivières, 10 mai 1872. A. GUILBERT.

Briques à Vendre.

SES SOUSIGNÉS ayant établi une manufacture de Briques à Ste. Geneviève, sont prêts à en livrer: une grande quantité le 10 juin prochain.

La brique sera de première qualité et à un prix très-réduit.

RABIBEAU & VEILLETTE.

Ste. Geneviève, 22 Mai 1872.



BUREAU DE LA POSTE.

Le DIMANCHE, le bureau de la poste sera ouvert de 8 heures A. M. à 9 heures A. M., et de 11 heures A. M. à 1 heure P. M.

C. K. OGDEN, Maître-de-poste.

Trois-Rivières, 5 juin 1872.—6i

MAGASIN DE

L'ETOILE.

BENECHAUD & RICKABY,

Marchands DE

PROVISIONS

Epicerie de Familles,

BATISSE DE

M. H. LANIGAN,

Rue du Platon.

Trois-Rivières, 24 mai 1872.

Annonces Diverses

Importé D'ANGLETERRE Importé

Marchandises de Printemps,

DRAPS, TWEEDS, CASIMIRES, ETC., ETC.

qu'il a lui-même importés des meilleures manufactures anglaises. Patrons dans les derniers goûts.

Il sollicite une visite à son magasin,

J. V. HART,

Marchand-Tailleur,

Rue Notre-Dame, Bloc Balcer.

Trois-Rivières, 27 Mars 1872.

Madame OLIVIER DESCHAINE,

qui a acquis une si grande clientèle pour l'élégance et le bon marché de ses

CHAPEAUX



D'Hiver et d'Eté,

Informe ses nombreux pratiques qu'elle est retirée du commerce et qu'elle cède son magasin et sa boutique à sa fille adoptive,

MADAME J. GIRARD.

Madame J. GIRARD prend donc la liberté d'informer que l'assortiment sera plus considérable et plus varié que par le passé, et qu'on apportera le plus grand zèle à satisfaire toutes les pratiques. On y trouvera constamment des

CHAPEAUX

de toutes formes pour dames, hommes et enfants, ainsi que des

TEINTURES

de toutes espèces. Trois-Rivières, 10 Avril 1872.

A VENDRE.

200 Minots de Sarazin.

S'adresser à ce Bureau.

Trois-Rivières, 29 avril 1872.



ELECTIONS DE LA CITE DES TROIS-RIVIERES

AVIS PUBLIC est par le présent donné que deux assemblées des habitants de la Cité, qualifiés à voter à l'élection du Maire et à celle des Conseillers Municipaux, se tiendront, LUNDI, le premier jour de juillet prochain:

La première, à neuf heures du matin, à l'Hotel-de-Ville, au coin des rues Alexandre et Royale, à l'effet de procéder à la nomination d'un ou de plusieurs candidats à la mairie, et s'il n'y a qu'un seul candidat qui se présente on est proposé, alors la dite personne sera élu et alors proclamé ducement Chef de Maire par le président de la dite assemblée.

La seconde aura lieu le dit jour, LUNDI, le premier jour de juillet prochain, à dix heures du matin, et continuera jusqu'à quatre heures de l'après-midi, dans chacun des quartiers de la Cité, savoir: Dans le quartier St. Philippe, dans la station du Feu No. 3, place de "La Fosse"; dans le quartier St. Louis, à l'Hotel-de-Ville, au coin des rues Alexandre et Royale; dans le quartier Ste. Ursule, dans la maison occupée par la veuve Olivier Dugré, rue Saint-François-Xavier; dans le quartier Notre-Dame, dans la station du Feu No. 2, au coin des rues Royale et Modeste, afin de procéder à et alors à l'élection d'un Maire pour la dite Cité et d'un Conseiller pour chacun des susdits quartiers pour remplacer N. L. DeNoncourt, Ecr. pour le quartier St. Philippe; James Shortis, Ecr. pour le quartier St. Louis; Alexander Baptist, Ecr. pour le quartier Ste. Ursule; Onézime Latreille, Ecr. pour le quartier Notre-Dame, qui sortent de charge.

Les Polls devront être ouverts pour cette fin aux lieux, jour et heures susdits pour recevoir la votation, s'il y a lieu. Tout électeur, dans le quartier où il résidera lors de l'élection, aura le droit de voter pour un Maire pour la dite Cité et pour un Conseiller pour son quartier, le tout suivant les dispositions de l'acte pour l'incorporation de la ville des Trois-Rivières et des différents actes qui l'amendent. Dans l'acte de 1864, en amendement à l'acte d'incorporation, il est statué qu'aucune personne qualifiée à voter à une élection municipale dans la Cité, n'aura le droit de faire enregistrer son vote, ni ne votera, si elle n'a pas payé, au moins quinze jours avant le jour précédent telle élection, toutes taxes qu'elle pourrait devoir à la Corporation; et il sera loisible à tout candidat à telle élection, et au président et à aucun de ses députés pour telle élection, d'exiger la production du reçu du Secrétaire-Trésorier de la dite Cité, pour telle cotisation échue comme susdit.

(Signé)

L. E. GERVAIS,

Président.

Trois-Rivières, 27 Mai 1872.

Annonces Diverses

M. THOS. TREMANAN

Désire remercier ses amis et le public en général, pour l'encouragement libéral qu'ils lui ont accordé. Le 1er Mai il déménage au magasin ci-devant occupé par

M. T. Connolly,

marchand de marchandises sèches, rue Notre-Dame, ou il continuera le commerce de boulangerie, manufacture à vapeur de biscuits, soda-water, ginger ale, ginger beer, sur une plus grande échelle que par le passé, et il espère par ses soins et son assiduité, donner satisfaction générale dans les différentes branches de son établissement.

Les maisons privées, aussi bien que les hotels et les restaurants, seront fournis de ginger ale, ginger beer à des conditions libérales. Ces breuvages sont aujourd'hui infiniment meilleurs que par le passé et valent les meilleurs de toute la Confédération. La Fontaine de soda water sera en pleine opération à compter du 9 mai prochain.

Trois-Rivières, 26 avril 1872.

PANNETON & ROCHELEAU,

Marchands-Tailleurs,

RUE NOTRE-DAME,

ANCIEN MAGASIN DE

A. E. OLLIVIER,

Assortiment général de

Marchandises Sèches,

Stock nouveau et dans les dernières modes,

DRAPS, CASIMIRES, TWEEDS,

ETOFFES de Fantaisie,

Pour Robes, etc., etc.

La longue expérience de M. H. ROCHELEAU, comme tailleur, le recommande avantageusement au public et à ses amis.

Une visite est respectueusement sollicitée.

F. X. PANNETON H. ROCHELEAU

Trois-Rivières, 5 Avril 1872.

M. N. CHARBONNEAU

A l'honneur d'informer le public de la ville et de la campagne qu'il constamment en mains, à ses états, à la fois, aux denrées, un assortiment complet de:

BOEUF, VEAU, MOUTON, LARD, VOLAILLES, JAMBON, EN QUART, SAUCISSE FRAICHE, SAUF ET SAINDOUX FUMÉE, ETC., ETC., ETC.

Une visite de ses amis et du public est respectueusement sollicitée, aux états No. 10, coin de la Halle,

A L'ENSEIGNE DU

Boeuf et du Cauchon gras



où il vendra, en gros et en détail, à des prix très-réduits.

NAPOLÉON CHARBONNEAU.

Trois-Rivières, 20 mars 1872.

Lajoie & Frère,

RUE NOTRE DAME,

DANS LE MAGASIN CI-DEVANT OCCUPÉ PAR

F. STOBBS, LIBRAIRE,

EN FACE DU

BLOCK BALGER,

Ont constamment à leur magasin un

Assortiment Complet

DE

MARCHANDISES SECHES

des mieux choisies.

Ils ont en mains des Mérinos, Draps, Colong, Alpaca, Sais, Toiles, Soies, à l'usage des Communautés Religieuses et des Messieurs du Clergé.

UN GRAND NOMBRE D'ORNEMENTS D'EGLISE ET D'EFFETS POUR LE CULTE.

Tels que Calices, Ciboires, Ostensaires, Encensoirs, Lampes, Chandeliers d'autel, Cintures assorties, Fraises or et Argent, Galons or et Argent, Chaussures, Bas d'Aube, etc., etc., etc.

UNE visite des Messieurs du Clergé est respectueusement sollicitée.

Trois-Rivières, 22 Mai 1871.



DEPARTEMENTS DES DOUANES.

Ottawa, 15 mai 1872.

ESCOMPTE autorisé sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre: 12 PAR CENT.

L'avis ci-dessus est le seul avis qui doit être publié dans les journaux autorisés à copier.

R. S. M. BOUCHETTE,

Commissaire des Douanes.

Annonces Diverses



ARE THE ONLY KIND ADAPTED TO EVERY CONDITION OF HUMAN VISION. Their Copyright system of fitting is an unerring guide for ascertaining the exact requirements of all who need Optical aid.

YOUNG OR OLD, FAR OR NEAR-SIGHTED.

A full and complete assortment always on hand

W. A. J. WHITEFORD

HORLOGER ET BIJOUTIER,

Rue Notre-Dame,

Seul Agent pour Trois-Rivières.

Trois-Rivières, juin 1872.

Printemps 1872.

CHAPEAUX !! CHAPEAUX !!

Seulement en GROS.

REÇU PAR LES DERNIERS STEAMERS:

2,000 doz. de Chapeaux en laine;

500 doz. de Chapeaux en paille — Panama, Leghorn, Glisse, etc., etc., etc.;

500 doz. de Chapeaux en toile de Marseille de différentes formes et de différentes couleurs;

Casques !! Casques !!

En drap, velours, toile cirée, Casques écossais, Casques de toutes couleurs et de formes diverses.

Ces articles représentent les modes les plus nouvelles; ils sont élégants et solides tout à la fois. Ils seront vendus, EN GROS, à des prix exceptionnels de

Bon Marché,

DANS LES NOUVEAUX MAGASINS DE

HENRY M. BALGER.

Il paiera les plus hauts prix pour les Pelletteries brutes.

Trois-Rivières, Juin 1872.

LEON BATTEGAY,



M. BATTEGAY, qui a été le gérant des affaires de l'établissement de M. McCLUNG, pendant plus de deux ans, à l'honneur d'annoncer au public des Trois-Rivières et des environs, qu'il a pris possession de son magasin d'horlogerie et de bijouterie. Il s'efforcera de soutenir la bonne réputation qu'a toujours eue jusqu'à ce jour cet établissement et tâchera de mériter la même confiance du public.

Outre le grand assortiment de MONTRES, HORLOGES et BIJOUX qu'il a pris de M. McClung, qu'il continuera de vendre à des prix d'encan, il offre au public, un assortiment complet de tout ce qu'il y a de plus nouveau, en

Horlogerie, Bijouterie, Pendules, etc.

Qu'il vient d'importer des premières fabriques de France, d'Angleterre et des Etats-Unis, Le sousigné invite le public à lui faire une visite.

Les réparations de Montres, Horloges et Bijoux continueront d'être l'objet de ses soins les plus minutieux.

Trois-Rivières, 6 Décembre 1871.

LEON BATTEGAY.

Commerce

Annonces Diverses

Annonces Diverses

Annonces Diverses

Médecines

Médecines

Atous ceux qui les presentes verront... P. BLONDIN, Rue du Platon, (Presqu'en face de l'ancien magasin de James Shortis, occupé aujourd'hui par U. Martel et Cie.)

GRAND ASSORTIMENT DE Pelletteries & Chapaux, Souliers moux et mitaines, Victorines et manchons de Vison, Mouton de Perse, Hermine, &c., &c.

LA FABRIQUE BURDAU Vous trouverez des Corsets à 25 sous.—Crimolin depuis un chein et montant.

J. C. Rousseau, MARCHAND-ÉPICIER, A transporté son magasin sur la RUE NOTRE-DAME, à côté de la librairie de M. F. STOBBS.

ALLEZ AU MAGASIN DE M. ROUSSEAU, Trois-Rivières, 29 Avril 1871.

C. Labarre & Frères, RUE DES FORGES, En face du marché, Ces Messieurs, tout en remerciant leurs amis et le public de l'encouragement qu'ils ont eu jusqu'à ce jour, sollicitent de nouveau une visite à leur magasin, où l'on trouvera des articles de première qualité, tels que

GAUCHER & TELMOSSÉ, Importateurs D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS, PROVISIONS, FLEUR, LARD, SAINDOUX, &c., &c., &c. EN GROS. No. 200 Rue St. Paul et 161 Rue des Commissaires, MONTREAL 15 Septembre 1871.

Voitures! Voitures! HILAIRE TERRIEN, Rivière-du-Loup (en haut) A le plaisir d'informer le public qu'il continue à manufacturer des voitures de toute sorte, doubles, simples, avec soufflet ou autrement.

HOTEL COMMERCIAL, RUE DU FLEUVE, PAR J. B. GAUTHIER, FILS, M. J. B. GAUTHIER, Fils, venant de prendre hotel dans la maison ci-devant occupée par M. VIGNEAUD, coin de la Rue du Fleuve et de la Rue René, espère que ses amis et le public voudront bien lui donner une part de leur patronage.

AVIS. DES personnes, sans être à l'emploi des héritiers de feu JOHN BROSTER, Ecu., s'étant permis d'acheter à crédit des effets en leurs noms, ils informent MM. les Marchands, qu'ils n'entendent être responsables d'aucune dette contractée en leur nom sans un ordre par écrit.

Acte de Faillite de 1869 ET SES AMENDEMENTS. CANADA: Province de Québec, District de Trois-Rivières, Dans la Cour Supérieure

Acte de Faillite de 1869 ET SES AMENDEMENTS. CANADA: Province de Québec, District de Trois-Rivières, Dans la Cour Supérieure

Acte de Faillite de 1869 ET SES AMENDEMENTS. CANADA: Province de Québec, District de Trois-Rivières, Dans la Cour Supérieure

Acte de Faillite de 1869 ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de LOUIS LESIEUR, commerçant, de la cité de Trois-Rivières, FAILLI.

Acte de Faillite de 1869 ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de LOUIS LESIEUR, commerçant, de la cité de Trois-Rivières, FAILLI.

L. E. GERVAIS A l'Enseigne du MOUTON BLANC, Rue Notre Dame, TROIS-RIVIÈRES.

Assortiment complet de MARCHANDISES De Gout Consistant en DRAP de PILOT, MOSCOU et PRESIDENT; BRAP A MANTEAUX, IMITATION de MOUTON, et d'ASTRACAN; WHITNEYS, RATINES, WINCEYS, FLANELLES; MERINOS Français, ALPACAS et toutes espèces d'ETOFFES A ROBES; MERINOS DOUBLE, etc., etc., etc.

A VENDRE. UN coffre-fort (safe) Kershaw. Conditions faciles. T. E. NORMAND, Trois-Rivières, 14 octobre 1870.

SIROP DE GOMME D'ÉPINETTE ROUGE DE GRAY. On recommande fortement ce Sirop pour la Toux, le Rhume, l'Asthme, les Affections des Bronches et de la Gorge.

HENRY R. GRAY PHARMACIEN, 144, Grande Rue St. Laurent, MONTREAL. A vendre chez tous les Pharmaciens et Marchands de la campagne.

Dissolution de Société. NOUS, les soussignés, certifions que la Société existant entre nous sous la raison sociale de Dénéchaud & Compagnie, est de ce jour dissoute par consentement mutuel.

AVIS. TOUTES personnes endettées envers la dite ci-devant Société, sont requises de payer entre les mains de LOUIS BRUNELLE & FRÈRES, seuls autorisés à régler les affaires de la dite Société.

DR. PAGE, Dentiste, ET AGENT DE Pianos, Mélodiums et Machines à coudre. Bureau: au-dessus du magasin de MM. LOUIS BRUNELLE & FRÈRES, rue du Platon. Trois-Rivières, juin 1872.

AVIS. LE soussigné prend la liberté d'informer ses amis et le public en général que son moulin à vapeur est maintenant en opération et que, outre son stock ordinaire de bois sec, il a constamment en mains du bois blanchi et embouteillé ainsi que du bois de toutes les longueurs et grosseurs pour toutes sortes d'édifices.

WILSON, BOWMAN & C^{IE} MANUFACTURIERS DES Machines à Coudre DE FAMILLE DE LOCKMAN. Cette machine à coudre surpasse toutes les autres dans les détails les plus essentiels. Elle est plus simple et par conséquent fonctionne plus aisément. Elle est plus durable, faite plus élégamment et présente une meilleure apparence.

JOHN F. BROOKS & C^{IE}, (Successeur de Geo. HARVEY & Cie), Agents généraux pour la Prov. de Québec, 343, rue, Notre-Dame, Montréal.

Agents demandés. Nous avons besoin d'un agent pour la Cité des Trois-Rivières et pour chaque paroisse des comtés de Nicolet et Champlain.

25 ANNÉES D'EXPERIENCE! Le Dr. J. EMERY CODERRE, Professeur de l'École de Médecine et Chirurgie de Montréal (Université Victoria) est parvenu, par de nouvelles compositions médicinales, à obtenir les résultats les plus satisfaisants, dans un grand nombre de maladies.

Le Dr. J. EMERY CODERRE, Professeur de l'École de Médecine et Chirurgie de Montréal (Université Victoria) est parvenu, par de nouvelles compositions médicinales, à obtenir les résultats les plus satisfaisants, dans un grand nombre de maladies.

AVIS. TOUTES personnes endettées envers la dite ci-devant Société, sont requises de payer entre les mains de LOUIS BRUNELLE & FRÈRES, seuls autorisés à régler les affaires de la dite Société.

C. C. C. Cordial Carminatif Celebre. CORDIAL CARMINATIF CELEBRE. CONTRE LES DOULEURS DE LA DENTITION DES ENFANTS. CORDIAL CARMINATIF CELEBRE. CONTRE LA DYSSENTERIE DES ENFANTS. CORDIAL CARMINATIF CELEBRE. CONTRE LA DIARRHÉE DES ENFANTS. CORDIAL CARMINATIF CELEBRE. CONTRE LA DOULEUR DES ENTRAILLES DES ENFANTS.

DEVINS & BOLTON, PHARMACIENS, Près du Palais de Justice, Montréal. Prix: 25 cents la Bouteille.

The Lightning Wizard Oil. L'HUILE DE Richard, Electric Magicienne DE Richard, EST un remède qui arrête et dissipe plus d'indispositions et de douleurs, et établit un plus parfait équilibre de tous les fluides qui circulent dans le système humain, que ne pourrait le faire, dans le même espace de temps, aucun médicament en usage.

L'HUILE DE Richard, Electric Magicienne DE Richard, EST un remède qui arrête et dissipe plus d'indispositions et de douleurs, et établit un plus parfait équilibre de tous les fluides qui circulent dans le système humain, que ne pourrait le faire, dans le même espace de temps, aucun médicament en usage.

GUERISON DE BRONCHITE. J. C. CHAMBERLAIN, Ecu.—Le présent est pour certifier qu'il y a environ trois ans je fus affecté d'une bronchite, qui dura environ 18 mois.

GUERISON ÉTONNANTE DE LA MALADIE DES POUMONS. J. C. CHAMBERLAIN, Ecu.—Monsieur, Je certifie que ma femme était très malade de la maladie des poumons. Le médecin l'avait abandonnée. Il avait déclaré qu'il avait des tubercules sur les poumons et que la médecine ne pouvait rien faire.

Prix 25 Cts. la bouteille. St. Césaire, 29 Janvier 1872. T. C. BROWN, Ministre Episcopalien Méthodiste. En vente chez M. G. Edson, rue du Platon, Trois-Rivières, 12 mars 1871.

LE SOTHERION. La thérapeutique vient de s'enrichir d'une importante découverte, c'est le SOTHERION, l'apier pulmonaire, anti-asthmatique. Ce nouveau remède longtemps cherché, jamais trouvé, contre une maladie considérée jusqu'à ce jour comme incurable réunit toutes les conditions de l'infailibilité, et assure la guérison.

Proclamons la bonne Nouvelle! Que le GRAND REMÈDE SHOSHONNÉS ET PILULES de l'Éminent Homme-Médecin Indien, le Docteur Lewis Josephus, de la grande Tribu des Shoshonés, Colombie Anglaise, accomplit les guérisons les plus merveilleuses et les plus étonnantes que l'on ait jamais mentionnées dans le monde.

GUERISON DE BRONCHITE. J. C. CHAMBERLAIN, Ecu.—Le présent est pour certifier qu'il y a environ trois ans je fus affecté d'une bronchite, qui dura environ 18 mois. Je souffrais tellement par le défaut de respiration qu'il était très difficile pour moi de parler, et pendant la nuit je me levais souvent pour empêcher d'être étouffé.

GUERISON ÉTONNANTE DE LA MALADIE DES POUMONS. J. C. CHAMBERLAIN, Ecu.—Monsieur, Je certifie que ma femme était très malade de la maladie des poumons. Le médecin l'avait abandonnée. Il avait déclaré qu'il avait des tubercules sur les poumons et que la médecine ne pouvait rien faire.